



Réf. Farde e-Assemblées : 2583255

N° OJ : 36

Projet d'Arrêté - Conseil du 25/03/2024

Objet : Convention salle de la Madeleine.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles, notamment dans le cadre de son plan d'action de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, vise à sensibiliser ses citoyens ;

Considérant l'évènement "Des rires contre les Racismes" le 19 mars 2024;

Considérant que l'évènement sera destiné au grand public ;

Considérant que l'évènement aura lieu à la salle de La Madeleine ;

Considérant qu'il y a lieu de signer une convention entre la Ville de Bruxelles et Brussels Expo ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : La convention entre la Ville de Bruxelles et Brussels Expo pour la location de la salle de la Madeleine est adoptée.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Conditions générales FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)